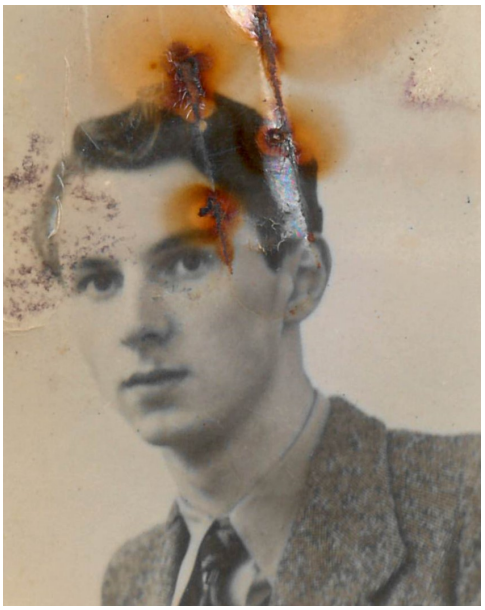
# Roger SCHAEFFER

*Par : Bertrand Merle*



*Association Eysses*

- Informations
  - Nom : SCHAEFFER
  - Prénom(s) : Roger
- Etat civil
  - Date de naissance : 11/06/1923
  - Ville de naissance : Mulhouse
  - Département de naissance : Haut-Rhin
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - étudiant
  - Date de décès : 07/11/1992
  - Lieu de décès : Sélestat (Bas-Rhin)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 5/9/1942
  - Lieu d'arrestation : Montluçon
  - Département d'arrestation : Allier
  - Juridiction de condamnation : Tribunal d'Etat - Lyon
  - Date de condamnation : 15/09/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Activité communiste
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 7 ans

    - Parcours carcéral :
      - Montluçon
      - Clermont-Ferrand
      - Lyon
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 590
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
    - Matricule : 74017
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 29/04/1945
    - Lieu : Dachau

## Biographie

Roger Schaeffer est né à Mulhouse (Haut-Rhin) le 11 juin 1923. Il est le fils de Jean-Georges Schaeffer, employé de bureau décédé en 1939, et de Joséphine, née Hess. Il s’évade d’Alsace via la Suisse au début de l’été 1941 dans le but de rejoindre Clermont-Ferrand et l’université de Strasbourg repliée en Auvergne depuis l’évacuation en septembre 1939 par la France de la population ainsi que des institutions de la bande rhénane situés dans une bande large d’une quinzaine de kilomètres le long du fleuve qui marque la frontière avec l’Allemagne.

Son passage en Suisse est avéré le 10 juillet 1941 où il est considéré comme étudiant, réfugié civil alsacien. Dans les archives helvétiques, il est stipulé qu’il a été redevable d’une amende sans autre précision sur le montant, qu’il a été quelques jours en prison – ce qui est habituel – le temps pour les autorités de vérifier son statut et qu’il a bénéficié d’un transport jusqu’à Genève, ville frontalière avec la France, sur la route de Clermont…

De nombreux jeunes alsaciens et donc de Mulhousiens se trouvent dans le Puy-de-Dôme. Il a trouvé une chambre au 64 rue Bansac où logent d'autres étudiants alsaciens. Cette adresse privée ne doit pas être confondue avec le foyer étudiant « La Gallia » rue Rabanesse au sein duquel s'est déroulé la rafle du 25 juin 1943. Il n'a probablement eu aucun mal à tisser des liens avec des collègues, vite impliqués dans des actions de la résistance naissante …

Sa connaissance de la langue allemande est appréciée. Il est intégré au réseau Mithridate dès le 1er septembre 1942 comme agent P2 chargé du renseignement.. Il utilise un pseudonyme, Berger, qui n'a évidemment rien à voir avec le colonel Berger alias d'André Malraux, mais simplement la traduction en français de son patronyme !

Il fait partie du petit groupe franc du mouvement Combat bien implanté chez les étudiants qui se rend à Montluçon le 4 septembre 1942 dans le but de faire sauter le bureau de placement du travail en Allemagne. Alphonse Kienzler en fait partie. Avec le recul, il est certain que l'opération a été mal menée et qu'elle n'a pas eu, à Clermont notamment, la discrétion nécessaire. Des bavardages auraient permis d'identifier les protagonistes.

Le groupe est arrêté dès le 5 septembre à Montluçon par la police de l'Etat français. Roger Schaeffer est incarcéré à Montluçon du 5 septembre 1942 au 12 octobre. Il est transféré à Clermont le 12 octobre où il restera emprisonné jusqu'en mai à une date non précisée, puis est transféré à la prison Saint-Paul à Lyon, ville où se tient son procès devant le tribunal d'Etat qui le condamne à sept ans de travaux forcés pour « propagande subversive, détention d'explosifs et complicité de diffusion de publication d'informations subversives » le 23 septembre. Il arrive à Eysses le 15 octobre 1943. Le registre de la prison l'inscrit sous « Schaffer » au lieu de Schaeffer et note que sa mère se nomme « Hesse » et non pas Hess.

Le tribunal d'Etat de Lyon a immédiatement envoyé à l'administration nazie communale de Mulhouse une copie du jugement pour inscription au casier judiciaire. C'est le seul exemple recensé dans le cadre de cette étude concernant les Alsaciens incarcérés à Eysses. Ce document, est arrivé dès le 21 octobre et a été immédiatement estampillé des tampons administratifs allemands Une hypothèse : la majorité civile était à 21 ans à cette époque, Roger Schaeffer n'avait pas atteint ce seuil au moment de sa condamnation, l'administration française collaborationniste n'a fait qu'informer son homologue. Un examen de ce document rédigé en français met en relief l'ordonnance du *Gauleiter* Robert Wagner en date du 16 août 1940 qui contraint les habitants de l'Alsace annexée de fait depuis l'été 1940 à utiliser la langue allemande. Dans la partie état civil du condamné, *Georg*, le second prénom est rajouté au stylo sur le document par le fonctionnaire allemand à Mulhouse au lieu de Georges qui figure à l'état civil français, et le prénom de *Johann* pour Jean est ajouté au prénom du père qui était lui, né allemand

en 1884 pendant l’annexion au IIe Reich. Le fonctionnaire note aussi que la « véracité du document n’a pas été contrôlée ». La condamnation doit être inscrite au casier judiciaire au tribunal local.

Il participe à l’insurrection de la centrale. Le 30 mai 1944, Roger Schaeffer est remis aux autorités allemandes, transporté à Compiègne d’où il est déporté le 16 juin 1944. Il arrive à Dachau le 20 juin 1944. Il est libéré par l’armée américaine le 29 avril 1945. Rapatrié en France via Mulhouse, il reprend ses études de médecine à l’université de Strasbourg. Il s’installe ensuite comme généraliste à Epfig (Bas-Rhin).

Son dossier médical comporte cinq points d’affections contractées pendant la déportation, notamment le typhus. Il est considéré comme blessé de guerre en date du 30 mai 1945.

## Bibliographie

AERIA sous la direction d’Eric Le Normand, Roger Schaeffer (AERI 2016).
AFMD Allier fiche Roger Schaeffer
Daniel Morgen, docteur en histoire, a effectué le relevé des registres de la Confédération helvétique relatifs aux passages de la frontière entre l’Alsace et la Suisse entre 1940 et 1945. Merci à lui pour son aide précieuse.